

La Chaize Infos



La mairie
4, rue des Noyers
85310
LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. 02 51 05 70 21
Fax : 02 51 05 76 81

E-mail :
mairie@lachaizelevicomte.com

site internet :
www.lachaizelevicomte.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mardi : 8h30 à 12h30
- Vendredi :
8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- 1^{er} Samedi du mois :
10h00 à 12h00 (sauf juillet-août)

Mai 2015



Sommaire



VIE MUNICIPALE



VIE ÉCONOMIQUE



CADRE DE VIE



ENFANCE - JEUNESSE



ACTIONS SOCIALES



VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET SPORTS

L'EDITO DU MAIRE

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,

Depuis le 1^{er} janvier 2015 notre commune a officiellement franchi le seuil des 3500 habitants, avec une population légale de 3501 habitants.

Aujourd'hui la Chaize le Vicomte entre dans la catégorie des communes moyennes suite à une évolution démographique engagée il y a maintenant 20 ans. Cette croissance doit être maîtrisée car notre commune n'a pas vocation à grandir sans cesse. Au regard de notre organisation et de nos offres de services un objectif de 4500 habitants en 2025 est raisonnable.

Pour ce faire il nous faudra dans les années à venir réguler notre urbanisation ; la ZAC sera l'instrument de ce contrôle. Il nous faudra aussi poursuivre notre développement d'offres de services dans un contexte de contraintes budgétaires de plus en plus sévères.

La baisse importante "des dotations de l'Etat", le coût de la réforme des rythmes scolaires, l'évolution sans cesse croissante de nos dépenses liées au fonctionnement de notre commune nous conduisent à réfléchir à une nouvelle organisation de notre collectivité dans les années à venir.

Un premier chantier a été ouvert au sein de la Communauté d'Agglomération : la mutualisation. Mutualisation de matériels, groupements d'achats, mutualisation de services, aménagements d'équipements à plusieurs, la volonté des 15 communes de l'Agglomération est de faire toujours plus au

service de nos concitoyens en optimisant la dépense d'argent public.

Cette mutualisation vise aussi la coopération intercommunale entre des communes de proximité. Nous avons engagé avec nos voisins de Thorigny et de Fougeré une réflexion afin de voir ce qu'il sera possible de faire ensemble, convaincus que nous sommes que notre territoire possède de solides atouts et que l'avenir nous amène à envisager des bouleversements de nos habitudes.

Enfin le conseil municipal s'est engagé à poursuivre sa volonté de maîtrise budgétaire en accentuant ses efforts d'économie de fonctionnement afin de favoriser les investissements. Pour la quatrième année consécutive nous avons voté un maintien des taux d'imposition sans augmentation et il nous faudra trouver d'autres moyens afin de vous apporter les services que vous êtes en droit d'attendre. Chaque adjoint, chaque conseiller délégué a sa feuille de route et est comptable de son budget dans sa délégation.

L'avenir de notre commune sera ce que nous voudrons en faire et parce que nous devons composer avec des baisses constantes de dotation il nous faudra inventer un nouveau modèle de gouvernance afin de rationaliser les dépenses budgétaires. C'est là le défi qui se présente à nous et vous pouvez compter sur notre engagement et notre enthousiasme afin que la Chaize le Vicomte puisse continuer à faire la course en tête ! ■

Yannick DAVID
Maire
Vice-président de La Roche sur Yon Agglomération
Conseiller Régional



INFOS PRATIQUES

Page 12

BUDGET

Comme chaque année, le conseil municipal est amené à voter le budget de la commune. L'occasion pour nous de vous détailler ce budget 2015 pour la Chaize-le-Vicomte et de le décrypter.

Le budget communal se divise en deux sections principales,

- un budget de fonctionnement
- et un budget d'investissement.

Chacune de ses sections comporte elle-même deux colonnes : une colonne regroupant les dépenses et l'autre les recettes.

Les deux principes en matière de finances sont toujours simples :

- Principe d'équilibre budgétaire : on ne peut pas dépenser plus qu'on ne rentre de recettes.
- Principe d'équilibre sur la durée : on ne peut pas emprunter plus qu'on ne peut rembourser. ■

BIENVENUE AUX NOUVEAUX VICOMTAIS !

La municipalité organise chaque année, une matinée d'accueil pour les personnes qui viennent de s'installer à la Chaize-le-Vicomte.

Organisé le samedi 27 juin 2015 à 10h00 salle du Moulin Rouge, ce moment d'échange et de convivialité est l'occasion pour les nouveaux Vicomtais de découvrir les richesses historiques, associatives et les diverses structures sportives ou culturelles de notre commune.

Vous êtes nouveaux habitants ? Nous vous invitons à vous inscrire à cette matinée, en retournant ce bulletin ci-dessous à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également transmettre vos coordonnées par courrier électronique à mairie@lachaizelevicomte.com ■

FICHE D'INSCRIPTION NOUVEAUX VICOMTAIS

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Courriel :
 Habitant la Chaize-le-Vicomte depuis le
 Nombre de personnes souhaitant participer à la matinée d'accueil :
 Adultes :
 Enfants :
 Personnes à mobilité réduite :

I. LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT.

Le budget « fonctionnement » de la commune regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune : charges de personnel (salaires, cotisations sociales, ...) ; charges de gestion courante (énergies pour les bâtiments publics, fournitures administratives, ...) ; subventions aux associations ...
- Toutes les recettes issues notamment des dotations de l'Etat ou celles perçues par les impôts et taxes payés par les vicomtais, etc ...

Pour 2015, notre budget de fonctionnement est de :

DEPENSES	RECETTES
2 563 556,00 € dont 433 249 € destiné à financer l'investissement	2 563 556,00 €

Celui-ci est marqué par deux contraintes majeures :

- **L'augmentation de nos charges**, imposée par l'Etat. C'est le cas, par exemple, de la réévaluation à la hausse des salaires de nos agents de catégorie C ; l'application de la réforme des rythmes scolaires (NAP) à l'école Pierre Perret (60 000€ de dépenses directes) ; ...
- **La baisse imposée de nos recettes**, notamment due à la baisse drastique de nos dotations d'Etat. Pour 2015, notre dotation générale de fonctionnement (DGF) baisse de 50 000€, cumulée à la baisse de 20 000 € déjà enregistrée en 2014.

Face à ce contexte difficile, nous avons fait le choix d'un budget ambitieux en terme de réduction de nos dépenses. Pour autant, les subventions versées aux associations ont été maintenues afin de soutenir nos animations (270 305€) et services locaux et les NAP seront maintenues à l'identique à l'école Pierre Perret. Ainsi, voici quelques-unes des actions que nous mènerons pour réduire nos dépenses :

- Nous avons décidé de réaliser, en interne, avec nos services, les études de travaux lorsque cela sera possible.
- Le travail effectué n'étant pas satisfaisant, nous avons décidé d'arrêter le contrat avec le prestataire qui s'occupait du nettoyage de la salle du Moulin Rouge. Un agent sera donc affecté à ce service.

Nous avons décidé de ne pas recruter de saisonniers au service technique afin de ne pas augmenter nos charges de personnel, 2ème poste important.

Nos charges à caractère général diminuent de 75 000€ alors que nous assumons une charge supplémentaire de 60 000€ liée aux nouveaux rythmes scolaires, soit un effort de fonctionnement de 135 000€ ■

II. LA SECTION INVESTISSEMENT

Cette section regroupe l'ensemble des programmes d'investissements que nous lancerons pour équiper la commune ou pour la désendetter. En recettes, les subventions de nos partenaires, l'autofinancement de la commune ainsi que les emprunts y sont regroupés.

Pour 2015, cette section s'élève à :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 966 708.65 €	1 966 708.65 €

Ce budget d'investissement inclut :

- 243 636 € d'opérations restant à réaliser sur le budget 2014.
- 305 450 € d'opérations nouvelles pour 2015 dont :
 - 20 000 € pour la mise en place de Jeux pour Enfants dans nos parcs ;
 - 102 000 € de travaux de voiries notamment pour sécuriser et embellir nos entrées de bourg ;
 - 48 000 € pour poursuivre la constitution de nos réserves foncières en prévision de la ZAC les Redoux ;
 - 38 500 € de matériel et outillage, dont une nouvelle tondeuse afin de remplacer celle qui est tombée en panne et devenue inutilisable.
- 330 000€ de remboursement d'emprunts.
- Ce budget anticipe enfin l'affectation du résultat de fonctionnement 2014 de 717 628 €.

Ce programme d'investissement prévoit surtout le désendettement de la commune, afin de prévoir d'importants travaux et équipements pour les années à venir. En effet, nous maintenons notre ambition de construire une nouvelle salle de sports : investissement à vocation intercommunale, nous devons donc dégager de nouvelles marges de manœuvre dès maintenant.

Un budget prudent pour l'avenir de la Chaize-le-Vicomte. ■

Ce premier tour de vis dans nos dépenses permet ainsi de ne pas alourdir pour 2015, les taux d'imposition de la commune, qui n'ont pas augmenté depuis 2012 :

	Taux Communaux
Taxe d'habitation	19,20%
Taxe sur le foncier bâti	19,74%
Taxe sur le foncier non bâti	48,18%

Notre capacité d'autofinancement pour 2015 devrait s'élever à, environ, 433 000 €. Cette somme représente la somme que notre commune peut consacrer à l'investissement, c'est-à-dire faire des travaux tout en remboursant ses dettes. ■



OLYMPIADES VICOMTAISES

Pour sa fête annuelle du 12 juillet sur le site de la salle du Moulin Rouge, le comité des fêtes recherche pour ses 2^{èmes} Olympiades afin de participer amicalement à des jeux des équipes de 7 personnes, elles peuvent se composer d'amis ou de gens de quartier ou de membres d'associations, avec cette année en fil rouge le jeu du combat de sumos et aussi des parties de babyfoot humains sans oublier de nombreux autres jeux. Pour tout renseignement nous contacter au 06-12-98-67-23 adresse mail : comitedesfeteslachaize@gmail.com

MATÉRIEL

Le comité des fêtes c'est aussi du matériel pour vos manifestations, pour tout contact utiliser le numéro et l'adresse mail ci-dessus. ■

INAUGURATION DE L'ÉCLAIRAGE DU NOUVEAU TERRAIN DE FOOT

Jeudi 15 janvier, le Maire M. DAVID, les représentants du district de football Vendéen, M. GAZEAU président et M. POIRAUD trésorier, le président du club de la Chaize-le-Vicomte M. ANTOINE, accompagnés des membres du bureau et du conseil municipal, ont inauguré l'éclairage du nouveau terrain de foot.

Cet investissement va permettre au FEC une meilleure organisation de ses entraînements et de ses matchs car l'éclairage est homologué par la fédération française de football.

Le montant total de l'opération s'élève à 54 940 € avec une participation du SYDEV de 8 241 €, une subvention du Fond d'Aide au Football Amateur (FAFA) de 8 000 € et le reste pour la commune de 38 699 €. ■



ASSOCIATIONS MUSICALES

A **L'ACCORD MUSICAL VICOMTAIS**, les élèves de l'école de musique s'activent avec leurs professeurs pour préparer l'audition annuelle. C'est un moment très important pour chacun : l'occasion de montrer les progrès réalisés durant l'année, de partager le plaisir de la musique avec les autres adhérents. Un événement où se retrouvent apprentis-musiciens, familles, professeurs et l'ensemble du bureau.

De son côté, **LA CHORALE VICANTE** poursuit l'apprentissage régulier de chants d'hier et d'aujourd'hui. Avec, en point d'orgue, la préparation du spectacle Vogue les Chœurs qui rassemblera 1 700 choristes, le 31 mai prochain, au Vendespace.

La **BATTERIE FANFARE** anime les cérémonies officielles sur la commune. Cependant, en 2012, dans une dynamique d'évolution, une nouvelle formation a été créée.

CHAIZY ACOUSTIC vous propose un répertoire différent : variété, musique d'ambiance et festive...

Vous jouez d'un instrument : saxophone, clarinette, flûte traversière... alors, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour partager le

plaisir de jouer ensemble.

En ce début d'année, un changement de présidence a eu lieu : Magalie Marionneau succède à Vincent Chupeau, président depuis une dizaine d'années.

Contact : Magalie Marionneau, Présidente, Tél : 02 51 40 12 39
Mail : chaizyacoustic@gmail.com

Cette année, les associations musicales de La Chaize ont décidé de s'unir pour créer une **FÊTE DE LA MUSIQUE** originale. Retenez la date du **DIMANCHE 21 JUIN !**

En fin de matinée, le Centre Bourg s'anima aux sons des élèves de l'Accord Musical Vicomtais qui réaliseront leur audition de la Chorale Vicante, et de Chaizy Acoustic. Tous ces musiciens et choristes vous réservent quelques surprises avec des associations inédites ! Vous êtes musicien, vous faites partie d'un groupe... vous souhaitez participer à cette fête de la musique, contactez Vincent Sarrazin avant le 30 mai (vincentsarrazin@orange.fr). Vous pourrez aussi profiter de l'occasion pour vous renseigner et vous pré-inscrire pour la rentrée de septembre. ■

LA CHAIZE LE VICOMTE

12 JUILLET 2015



En fil rouge le jeu des sumos

POUR SES JEUX INTER-QUARTIER

LE COMITE DES FETES

RECRUTE DES EQUIPES DE 7

PERSONNES HOMMES ET FEMMES

CONTACT

06-12-98-67-23

comitedesfeteslachaize@gmail.com

Baby foot humain

Pour des parties inoubliables



LA CHAIZE LE VICOMTE

DE LA FÊTE A MUSIQUE

Audition d'élèves de l'École Municipale de Musique

divers groupes
chant batterie Chaizy Acoustic
piano violon
flûte guitare
Chorale Vicante

Dimanche 21 juin 2015
10h30 - Centre - Bourg
(boissons, pâtisseries, confiseries)

LE SL VICOMTAIS INITIE...

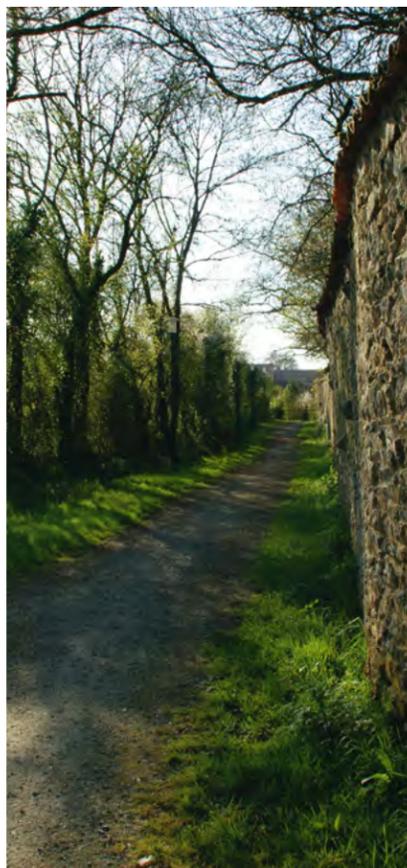
... les jeunes des I.M.E. de Saint Florent des Bois et des Terres Noires au handball

Dans son projet de développement de l'insertion des jeunes en situation de handicap, le club de handball vicomtais a déjà organisé trois séances d'initiation avec les jeunes de l'I.M.E de Saint Florent des Bois depuis la fin janvier et s'apprête à recevoir sur deux nouvelles séances programmées en avril, des jeunes de l'I.M.E des Terres Noires.

Ces nouveaux handballeurs ont pu apprendre à faire des passes, dribbler, tirer et participer à des matches. Très vite, nous avons constaté que ressortait l'esprit de compétition.

Une expérience riche en découverte et en émotion pour ces jeunes, mais aussi pour tous les participants à la mise en place et au déroulement de ce projet.

Le club souhaite maintenir et continuer à développer ce projet. ■



CULTURE – PATRIMOINE

Rappelons le « Concert de Nouvel An » offert aux vicomtais en ce début d'année, le 10 janvier 2015. Près de 200 personnes ont assisté à ce très beau concert donné par la Société Philharmonique de La Roche Sur Yon. La commission Culture-Patrimoine, avec la Municipalité, compte bien renouveler cette initiative en 2016.

MUSÉE ORNITHOLOGIQUE CHARLES PAYRAUDEAU

Le Musée Charles Payraudeau fermé depuis septembre pour récolement de ses collections est à nouveau ouvert au public depuis le 13 avril. Deux journées « Portes Ouvertes » ont été organisées les 11 et 12 avril pour marquer cet événement.

La collection ornithologique du musée compte près de 2 000 oiseaux, des oiseaux d'Europe de l'Ouest mais aussi de l'hémisphère sud. Le musée présente 310 espèces d'oiseaux de l'Ouest de l'Europe. Charles Payraudeau a lui-même découvert deux nouvelles espèces d'oiseaux, à ne pas manquer lors de votre visite : le Goéland d'Audouin et le Cormoran de Desmarest.

La nuit du 16 mai sera la NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES 2015 ; le musée vous accueillera, de 19h à 1h du matin. Entrée gratuite.

Ouverture du musée toute l'année :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
Le week-end sur rendez-vous hors saison.

En juillet-août :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h,
Le samedi et le dimanche après-midi de 14h à 18h.

Tarif : 3 €. L'entrée est gratuite jusqu'à 18 ans. Pour les groupes à partir de 10 personnes : 2 € pour les adultes. Tél 02 51 05 87 84.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le nouvel espace dédié à nos jeunes lecteurs, à la bibliothèque, est très apprécié. La bibliothèque est particulièrement animée le mercredi après-midi. Chacun s'installe et découvre les collections proposées ; on a fait le plein de nouveautés : des achats et un prêt supplémentaire « Jeunesse » attribué par la bibliothèque départementale.

La bibliothèque est située derrière la Mairie, Espace des Grands Maisons.

Annie HENRY
Conseillère déléguée
à la Culture et au patrimoine



Ouverture : le mercredi de 15h30 à 17h30,
le jeudi de 17h à 18h30,
le samedi de 10h à 12h.

On trouve toutes les informations sur le site :
www.lachaizelevicomte.fr – Vie pratique – Bibliothèque.

« L'HEURE DU CONTE »

Une équipe de bénévoles assure à nouveau « L'Heure du Conte » pour les enfants de 3 à 10 ans. Cette animation avait lieu le mercredi matin.

Avec les nouveaux rythmes scolaires, ce choix n'est plus possible. Il a donc été décidé de proposer « L'Heure du Conte » pendant les vacances scolaires.

Notez les dates des prochaines séances :

- jeudi 9 juillet,
- jeudi 22 octobre, de 11h à 12h.

Venez nombreux vivre la magie des contes ! ■

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LES PLANNINGS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

En septembre 2014, la commune a mis en place la réforme des rythmes scolaires avec l'instauration des nouvelles activités périscolaires. Après une année de test, les retours des différentes personnes sollicitées sont plutôt satisfaisants. Néanmoins afin d'améliorer l'organisation des NAP, des modifications relatives aux plannings vont être apportées pour la rentrée prochaine (sous réserve de la validation de l'inspection académique). ■

INSCRIPTION DES NAP : Le dossier d'inscription sera transmis aux familles courant du mois de juin dans les cartables et devra être impérativement rendu pour le 3 juillet 2015.
CONTACT RESPONSABLE DES NAP (bureau à la mairie) : Karen PRIOUL - Tél. : 02 51 05 87 87 ou 06 35 50 61 02 • Mail : animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com

1) PLANNING DES MATERNELLES POUR TOUTES LES CLASSES										
Lundi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe				16h30
Mardi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe	15h	15h	NAP	16h30
Mercredi	9h	classe	12h15							
Jeudi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe				16h30
Vendredi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe	14h45	14h45	NAP	16h30

2) PLANNING DES ÉLÉMENTAIRES SUIVANT LES CLASSES :											
4 classes	Lundi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe	15h30	15h30	NAP	16h30
	Mardi	9h	classe	12h	repas	14h	classe				16h30
	Mercredi	9h	classe	12h15							
	Jeudi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe	15h15	15h15	NAP	16h30
	Vendredi	9h	classe	12h	repas	14h	classe				16h30

OU

3 classes	Lundi	9h	classe	12h	repas	14h	classe				16h30
	Mardi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe	15h30	15h30	NAP	16h30
	Mercredi	9h	classe	12h15							
	Jeudi	9h	classe	12h	repas	14h	classe				16h30
	Vendredi	9h	classe	12h	repas	13h30	classe	15h15	15h15	NAP	16h30

RÉSEAU D'ENTREPRISES VICOMTAISES

La Mairie, en partenariat avec le REV (Réseau d'Entreprises Vicomtaises), avait un stand sur la foire de la Roche du 19 au 22 mars 2015. Sur le stand ont été mis en avant les associations Vicomtaises, le Musée et les demandeurs d'emplois ont été invités pour échanger sur leur projet professionnel et leur recherche. De bons résultats concernant l'attractivité du Musée, avec beaucoup de prospectus qui ont été distribués. Une cinquantaine de demandeurs d'emploi se sont présentés sur le stand. En fonction des profils, 15 CV ont pu être transmis (13 aux entreprises de

La Chaize-le-Vicomte et 2 pour les communes de l'Agglomération).

Les demandeurs d'emplois ont apprécié la démarche et le soutien de la commune. Le bilan est donc très positif. ■



NOUVELLES ENTREPRISES

Huit nouvelles entreprises ont vu le jour à la Chaize-le-Vicomte :

CONFISERIE ROSE BONBON

Madame Eva ENDRIZZI
eva.endrizzi@hotmail.fr • 06 78 53 47 31

MENUISERIE BOIS ET PVC

Monsieur Clément ESNEAU
La Charentonnaire • 09 54 61 33 50

MSV (Menuiserie métallique et serrurerie)

Monsieur Guillaume VINCENT
La Grangeardie

LE SOL SOUPLE VENDEEN

Monsieur Richard NAULEAU
Rue Charles Tellier - ZI La Folie
contact@lesolsouplesvendeen.fr
02 51 05 83 86

HYDROPARTS Assistance 85

VENDEE HAYONS SERVICES
Monsieur Thomas CANTIN
Allée de la Sauzaie - ZI La Folie Nord
hpa85@hydroparts-assistance.fr
06 45 63 71 01

LIT NET SERVICE

Monsieur Axel SARRAZIN
02 02 51 05 82 36

TAXI VICOMTAIS

Madame Eloïse CLISSON
31, rue des Frères Payraudeau
02 51 05 85 95 - 06 79 53 01 94

RENOVA

Olivier RAMBAUD
Anti-mousse et hydrofuge
Le Pôle d'entreprises - ZI Sud La Folie
06 73 60 12 59 - www.renova85.com

FOIRE COMMERCIALE «THOMAS VOECKLER»

Dans le cadre de la Foire Commerciale «THOMAS VOECKLER» les 26 et 27 septembre 2015, un vide-grenier est organisé le samedi 27 septembre. Sous le parking couvert de BH. Renseignements et réservations au 02 51 05 80 84.

26 & 27 septembre :

Foire Commerciale des entreprises Vicomtaises devant chez BH en zone industrielle

SAMEDI 26 septembre :

9h - 18h00 vide-grenier. Restauration sur place avec nombreuses animations. Structure gonflable pour enfants. Concours de baby-foot

DIMANCHE 27 septembre :

Finale du Challenge THOMAS VOECKLER à partir de 10h

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
LA CHAIZE LE VICOMTE

VIDE GRENIER

AMBIANCE CONVIVIALE
BUVETTE, SANDWICHS, FRITES
DE 9H A 18H
RENSEIGNEMENTS 02.51.05.80.84

Venez Nombreux ! ■



LE BUS IMPULS'YON DE PLUS EN PLUS UTILISÉ

En mars 2015, il y a eu 3 185 voyageurs. En janvier, il y en avait eu 2 048 et en février 2 292.

Vous aussi essayez le BUS avec la prochaine opération gratuite "OSONS LE BUS" le 17 juin 2015

Horaires, renseignements et inscription auprès de la Mairie. ■

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Lors du conseil municipal du 31 mars 2015, la municipalité a voté les subventions aux associations, malgré la baisse des dotations de l'Etat et le coût des nouvelles activités périscolaires. Nous souhaitons continuer à soutenir nos associations, elles qui participent pleinement au rayonnement et au développement de notre commune par leurs activités riches et diverses et une animation au quotidien. Notre aide est financière pour certaines mais pour la plupart d'entre elles, c'est un appui logistique et matériel que nous apportons ; mise à disposition de salles, d'étang, de terrains etc. Un grand merci à toutes les associations Vicomtaises qu'elles soient culturelles, sportives, de loisirs et autres. ■

Accord Musical Vicomtais...	2 500 €
Batterie Fanfare.....	500 €
Chaizy Acoustic	
Ainsi Font Font Font.....	210 €
Paysage de notre commune	60 €
Cicadelle	150 €
Ecole de cirque Micheletty.....	250 €
Cirque adapté.....	250 €
Amicale Laïque Vicomtaise	1 000 €
Réseau des Entreprises.....	1 000 €
Vicomtaises	
Sports et Loisirs Vicomtains	2 600 €
Tennis Club Vicomtains.....	700 €

Pascal BONNIN
Conseiller délégué aux Sports et à la Vie associative



ANIMATION RÉUNISSANT IMPULSYON ET LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



Impulsyon a organisé le mercredi 18 mars, de 14h à 17h, une animation destinée aux enfants du CME (Conseil Municipal Enfants) dont le but était de se mettre dans la peau d'un élu.

Treize enfants étaient présents ainsi que cinq adultes pour encadrer la sortie.

OBJECTIFS DE L'ANIMATION :

- Faire découvrir le mode de transport et son utilisation "bus" sur le mode "osons le bus" ;

- Faire comprendre le mode de fonctionnement du réseau ;
- Mener une réflexion sur les considérations à prendre en compte autour de la genèse d'un réseau de transport public de voyageurs ;
- La gestion d'un réseau de transport (stratégies, animations et suivi).

Un grand merci à Mr N'Guyen et à son équipe pour cette animation qui a été riche en informations. ■

TRIBUNE

L'AVENIR AVEC VOUS

Le conseil municipal a décidé d'abattre les platanes, au plus tard le 30 avril 2015. Nous regrettons vivement cette décision hâtive et surtout sans information ni concertation préalable avec les vicomtains. Monsieur le Maire nous a concédé que si ces arbres avaient été entretenus régulièrement, ce problème ne se serait pas posé en ces termes.

Par ailleurs, la disparition des arbres centenaires ne réglera pas avant plusieurs années le problème des racines qui se sont répandues parfois jusque dans le garage de certains riverains.

Ces platanes marquaient l'entrée de la commune et surtout son identité. Et pourtant, aujourd'hui, le groupe majoritaire n'a pas de projet de réaménagement : aucuns travaux ni programmés ni budgétés. Cet espace mérite un aménagement qui soit qualitatif et réfléchi. Dans cette perspective, pourquoi ne pas avoir attendu une année supplémentaire pour travailler à un projet concerté ?

Nous avons donc proposé que la mairie se rapproche du C.A.U.E " Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement ". Les conseils fournis par le C.A.U.E sont gratuits ; leur expertise permettra d'appréhender toutes les problématiques liées à l'architecture urbaine, à la voirie urbaine, aux entrées de bourg.

Cela nous permettra enfin d'avoir une réflexion globale sur l'aménagement de notre commune. Nous resterons vigilants et force de propositions sur ce sujet. ■

LA CHAIZE 2020

Depuis trois mois, notre équipe est à pied d'œuvre pour présenter le 1er budget de notre mandature. Et nous avons fait le choix d'un budget prudent et structurant.

Budget prudent face au régime sec imposé par l'Etat, diminuant nos dotations tout en augmentant nos charges obligatoires. Nous avons ainsi fait le choix d'une politique d'économies du quotidien plutôt que d'augmenter les impôts, choix de facilité mais fragilisant les familles, ou de diminuer notre aide aux associations, moteurs de notre dynamisme. S'abstenir sur ces sujets, c'est fragiliser ces forces qui animent notre commune.

Budget structurant notre politique d'investissement. Sans négliger le désendettement de notre commune afin de préparer d'importants projets futurs comme la salle de sports, nous maintenons notre volonté d'améliorer votre cadre de vie. Sécurisation et embellissement de nos entrées de bourg ou lancement des jeux pour enfants sont inscrits pour 2015.

Nous avons également fait le choix de maintenir l'organisation du rythmes scolaires telle que vous l'avez connu en 2014 à l'école Pierre Perret. Satisfaisant parents, enfants et enseignants, nous maintenons ainsi un budget de 90 000 € pour permettre à nos enfants de bénéficier d'activités périscolaires.

Ce 1er budget concrétise ainsi notre volonté de construire La Chaize de demain en anticipant dès maintenant les futurs projets structurants. ■

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE ET DE L'AMITIÉ VICOMTAIS

Le Club du 3^{ème} âge et de l'Amitié Vicomtais a élu son nouveau bureau : Paulette Guibelin, présidente, Roger Sarrazin, président d'honneur, Bernard Bouron, vice-président, Anne-Marie Nicollet, secrétaire, Marie-Paule L'Hermite, trésorière, Claudette Bouchaire, secrétaire- adjointe, Michel Perrotin, trésorier-adjoint, Marie-Thérèse Boudaud, Simon Mandin, Jean-Marie Moreau, Guy Vernageau, Jean-Michel Perrotin et Jacky Poiraud vous invitent à venir partager un moment convivial le jeudi après-midi des semaines impaires et à participer à nos activités festives. ■

CONTACT :
PAULETTE GUIBELIN 02 51 62 65 18
E.MAIL : p.guibelin@orange.fr



FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales a été recrée par un nouveau groupe de bénévoles à la suite de la désaffiliation de l'accueil de loisirs.

LES OBJECTIFS DE NOTRE ASSOCIATION :

- le soutien aux familles de la petite enfance aux aînés,
- des activités de loisirs.

NOS PROJETS À VENIR, EN RÉFLEXION :

- le transport solidaire en lien avec le Clic Entourage,
- des ateliers d'éveil musical, éveil corporel pour les enfants de moins de 3 ans,
- d'autres projets selon les besoins et les demandes à venir.

Nous collaborons cette année à l'organisation de la soirée spectacle du Tabouret Vicomtais qui aura lieu le samedi 13 juin à 19h à la salle du Moulin Rouge. ■

LE TABOURET VICOMTAIS

Sans aucune prétention historique, la troupe du Tabouret Vicomtais se veut capable de faire une rétrospective des danses pratiquées dans les campagnes, et faire revivre quelques traditions du monde rural vendéen au temps des années 1900.

Le samedi 13 juin 2015, dans le cadre de ses échanges avec des groupes folkloriques, la formation du Tabouret Vicomtais, avec la collaboration de l'association Familles Rurales de La Chaize le Vicomte, organise une soirée spectacle en accueillant le

NOTRE BUREAU EST COMPOSÉ DE :

Annette REMAUDprésidente
 Stéphanie BONNIN trésorière
 Roselyne SARRAZIN..... présidente adjointe
 Séverine BARRETsecrétaire
 Mauricette RAUTUREAU, Marie-Paule LIBAUD, Marie-Anne PIFFETEAU, Toinette BOSSISmembres

Et vous (qui avez peut-être des idées) pouvez nous contacter au 02.51.05.80.07 ou 02.51.05.72.12.

Solidairement,
 Annette REMAUD

groupe Basque, "LOUS CAMES DE BOY DE SEGOSA", "les jambes de bois de Mimizan", un groupe de danseurs sur échasses de MIMIZAN. ■

Réservations et renseignements
 chez Roselyne SARRAZIN
 02-51-05-80-07



ASSOCIATION LA GRELINETTE

Les membres de l'association continuent leurs activités de jardinage les samedis matins de 10 heures à 12 heures, pour la partie collective. Pour les parcelles individuelles, chacun(e) y vient en fonction de son emploi du temps et de ses envies.

Le partenariat avec le centre de loisirs "L'Arc en Ciel" se poursuit ; une chasse aux œufs, à l'initiative du centre de loisirs, aura lieu le dimanche 5 avril 2015, de 10 heures à 12 heures, au jardin de la Grelinette, rue du Pot de Vin.

La ruche a connu une mortalité importante en 2014 et nous espérons que 2015 verra un essaim grossir et prospérer.

La Grelinette organise un troc-plants le samedi 9 mai 2015, à partir de 10 heures. Ce troc-plants repose sur les principes d'échanges et de gratuité. N'hésitez pas à venir avec votre surplus de plants, et vous repartirez avec votre troc. Des animations sont prévues durant cette matinée. Un repas partagé et forcément convivial clôturera cette rencontre entre jardinier(e)s. Chacun(e) emportera ce que bon lui semblera.

La Grelinette vous invite cordialement à ce moment de partage.. ■

Soirée du Tabouret Vicomtais
D'avoir que l'venons tché là!
samedi 13 juin 2015 19H00
 salle du Moulin Rouge
 La Chaize le Vicomte
 Avec le groupe Basque :
LOUS CAMES DE BOY DE SEGOSA
 Réservations : 02 51 05 80 07
 chez Roselyne Sarrazin
 13€ adultes - 6€ enfants (primaire) Tout compris, boissons, pâtisseries et fruits

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les vœux 2015 nous ont permis de mettre à l'honneur les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les remercier de leur engagement quotidien au service des plus démunis à la Chaize-le-Vicomte. L'occasion pour nous de revenir sur leur rôle essentiel au sein de la commune.

Dans le nouveau bungalow installé derrière la mairie, ces bénévoles permettent tout d'abord la distribution de denrées alimentaires de 1ère nécessité grâce à l'aide et au soutien de la Banque Alimentaire. Leur dévouement permet ainsi de soutenir des familles vicomtaises dans le besoin.

Par cette relation de proximité et cet accueil chaleureux, le CCAS permet également d'aborder l'ensemble des difficultés que peuvent rencontrer les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées ou les personnes en situation de précarité. Les bénévoles, les élus en charge de l'action sociale ou le maire se tiennent ainsi à disposition de ces personnes pour leur venir en aide. En plus de l'aide alimentaire, le CCAS permet de délivrer des aides du quotidien en cas de nécessité.

Cette action discrète repose sur un lien d'échange et de confiance que nous souhaitons préserver pour apporter une aide personnalisée et adaptée à chaque situation.

Nous restons à la disposition et à l'écoute de chaque Vicomtais : vous pouvez obtenir des renseignements sur l'action du CCAS en mairie ou auprès des élus. ■



Lucie Soulard
Adjointe aux affaires sociales

AVJ (ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE)

Au cours de l'Assemblée Générale du 6 février, le président Jean-Noël Violleau s'est félicité de voir que les objectifs d'ouverture de l'AVJ vers les associations locales commencent à prendre forme. Ainsi, en juillet 2014, un groupe de jeunes du CME a participé au voyage à Sangalhos. Un premier contact a déjà été établi entre l'association Acte1 (théâtre) et Sangalhos. Le club de foot quant à lui, a émis la volonté de s'impliquer dans les manifestations qui seront organisées pour accueillir un groupe de Portugais en juillet 2015.

La mise en place des cours d'anglais a été un succès et les cours de portugais sont très bien fréquentés.

Le stand de l'AVJ au marché de Noël reste une vitrine incontournable qui permet une certaine visibilité des actions de l'association.

ELECTIONS

Trois nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration: Cyril Durand, Claude Guyonnet et Jacques



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION « ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS » EN 2015

Après une année 2014 consacrée aux formalités administratives liées à sa création, l'association « Arts et Patrimoine Vicomtais » a pris son rythme de croisière.

Cette année a commencé par la première Assemblée Générale, le 29 janvier. Une quarantaine d'adhérents ont participé sur les 71 membres : autant dire une assemblée importante qui montre l'intérêt porté au patrimoine communal. Les buts de notre association ont été rappelés: faire vivre les arts et le patrimoine local et aussi jouer un rôle d'alerte si ce patrimoine paraît menacé. Deux nouveaux membres sont entrés au conseil d'administration, Josette Bernier et Didier Jouët.

Les principales activités prévues cette année ont été présentées. Le Printemps des artistes, avec une vingtaine d'exposants, s'est tenu à la salle du Moulin Rouge les 28 février et 1er mars. Les enfants des écoles ont pu découvrir cette

Murail qui est devenu secrétaire adjoint suite à l'élection du bureau.

COMMISSIONS

Les missions des quatre commissions (Sangalhos, fêtes, communication, culture et jeunesse) ont été redéfinies avec un rapide bilan des travaux en cours.

LE SPECTACLE CAUET, ACCUEIL DES PORTUGAIS ET SOIRÉE PORTUGAISE.

Outre la venue des Portugais, en juillet, deux dates sont à retenir : le samedi 10 octobre la soirée portugaise avec repas, et bien entendu, le samedi 30 mai le spectacle " CAUET sur scène Encore un Tour". Pour ce dernier, les réservations se font au 02 53 07 08 72 et au 02 51 05 79 35. Des points de vente sont ouverts dans les magasins Carrefour, Géant, Magasin U, Intermarché, Leclerc ainsi qu'à la FNAC. Tarif : 27 €. ■

exposition les 2 et 3 mars. Les échos reçus de ces quatre jours sont très positifs et déjà nous pensons à l'exposition 2016.

Des visites du patrimoine sont programmées. Une visite en car de la commune avec découverte des principaux sites s'est déroulée en matinée le samedi 11 avril. Une animation sera organisée sur le thème du moyen âge, le samedi 20 juin, en lien avec les journées du patrimoine de pays. Les visites de l'été auront lieu, pour l'église, les samedis 11 et 18 juillet, 1er et 8 août, et pour le vieux bourg, le vendredi 24 juillet et le vendredi 21 août.

Enfin, pour ceux qui sont intéressés, des initiations aux recherches généalogiques et historiques sont prévues aux archives départementales (première séance effectuée le 20 mars) et sur la commune.

Pour être tenu informé et pouvoir participer aux activités de l'association, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion ou d'adhérer auprès des membres du bureau, Daniel Brémand, Jean-Maurice Calteau et Michel Doguin. Adhésion 5 €. ■



VOIRIE COMMUNALE

Le mercredi 11 mars 2015 la commission élargie voirie composée d'élus et d'agriculteurs s'est réunie afin de sillonner l'ensemble de nos 60 km de routes communales ainsi que nos 65 km de chemins communaux. C'est pour cette nouvelle commission, créée en avril 2014, l'occasion de découvrir l'étendue de nos réseaux de routes et chemins et de compléter l'inventaire des travaux à réaliser sur notre territoire, curage de fossés, purge ponctuelle des routes afin de combler les affaissements, rénovation des surfaces ponctuelle par du « point à temps », ou totale par un « bicouche » ou « compomac » (bitume à froid)... L'ensemble de ces travaux va être priorisé et planifié sur les budgets des trois prochaines années par la commission.

La commission s'est aussi arrêtée sur deux entrées d'agglomération, route de la Gare en direction des Essarts et rue de Pot de Vin en direction de Saint Florent, afin de réfléchir à des aménagements de sécurité qui auront pour but de faire ralentir les véhicules et aussi de sécuriser le déplacement des piétons ; ces aménagements seront proposés à la commission sur l'année 2015.

La municipalité a renouvelé le budget 2015 alloué à l'entretien de nos 65 km de chemin, pour l'achat de 500 tonnes de pierre d'un montant de 7434 € TTC ; les agents de nos services techniques ont consacré plusieurs semaines du printemps à placer ces pierres afin de niveler et boucher les trous de l'ensemble de nos chemins. Nous constatons que certains chemins ruraux utilisés par des voitures quotidiennement se déforment plus rapidement que les autres ; afin de les pérenniser, nous rappelons que ces voies sont à destination des engins agricoles. Il est donc déconseillé aux voitures et autres véhicules motorisés d'y circuler pour ne pas favoriser leur dégradation ; si vous utilisez ces chemins nous vous remercions de limiter votre vitesse.

Sur plusieurs routes communales de nos campagnes il nous a été remonté par la population des difficultés à se croiser ou un manque de visibilité, ce qui a eu pour conséquence des accidents. Des voitures et du matériel agricole se sont retrouvés au fossé. Après analyse par des techniciens, il s'est avéré que le problème de croisement était dû à un manque de visibilité dans certaines courbes. Plusieurs propriétaires des parcelles ont



accepté de débroussailler les haies qui gênaient cette visibilité tout en respectant les arbres en places. Après réalisation de ces travaux nous sommes en mesure de constater que les utilisateurs retrouvent une meilleure visibilité et ainsi peuvent anticiper leur croisement ou leur changement de direction. ■



Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie et aux Bâtiments Publics

RÉNOVATION DE LA SALLE DU MOULIN ROUGE

La salle du Moulin Rouge construite en 1989 a vu depuis plusieurs années apparaître des signes de vieillissement. Afin de lui donner une nouvelle jeunesse le conseil municipal a validé des travaux de rafraîchissement lors de la réunion du 19 janvier 2015. Les services techniques de la commune ont décollé l'ancien carrelage et arraché les buissons devant l'entrée.

- Lot n° 1 : Enduit monocouche taloché en remplacement du revêtement du carrelage a été attribué à l'entreprise Vicomtaise MAZOUÉ, pour un montant de 13 461,60 € TTC.

- Lot n° 2 : Pose des panneaux en résine de couleur rouge de chaque côté de l'entrée et installation d'une marquise sur l'entrée a été attribué à l'entreprise Vicomtaise ATELIERS BREGEON, pour un montant de 20 852,69 € TTC.

- Lot n° 3 : Peinture des enduits de coloris gris a été attribué à l'entreprise Vicomtaise AQUA COLORS, pour un montant de 11 667,60 € TTC (ce lot sera réalisé en 2 temps, la peinture des enduits existants sera réalisé en mai alors que la peinture des enduits neufs sera réalisée en septembre pour respecter les temps de séchage de l'enduit).

- Lot n° 4 : Nettoyage de la toiture et des murs a été attribué à l'entreprise Vicomtaise MAZOUÉ pour un montant de 4 700,40 € TTC. ■



Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie et aux Bâtiments Publics



NOUVELLE TONDEUSE POUR NOS SERVICES TECHNIQUES

Mardi 24 février 2015, les services techniques ont réceptionné une nouvelle tondeuse autoportée, pour remplacer une ancienne tondeuse mise en service en 1998.

Celle-ci est équipée d'une coupe mulching* avant de 1,80 m de largeur.

Le choix a été réalisé sous appel d'offres selon les critères suivants :

- le prix
- la garantie
- le service après-vente
- la capacité et l'essai du produit.

Le conseil municipal a retenu la tondeuse de marque KUBOTA pour un montant de 21000 € TTC avec une reprise par le vendeur pour un montant de 3000 € TTC. ■

*Le mulching est une technique de tonte sans ramassage d'herbe.



Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement,
au Développement durable et
aux Espaces verts

ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT GUÉ LIGNAGEAU

Cet hiver nous aura permis de reprendre entièrement les espaces verts du lotissement du Gué Lignageau.

Des espaces ont été plantés avec des vivaces et des bulbes, des parterres sont désormais engazonnés pour pouvoir ralentir la propagation des chardons dans le lotissement. Pour un quartier propre et agréable à vivre, avec des espaces plus faciles à entretenir par nos agents. ■





LE CIMETIÈRE

Le cimetière, un lieu de recueillement mais aussi de mise en valeur des richesses locales.

Il est de notre devoir de rendre ce lieu le plus agréable possible tout en conservant un profond respect. Un travail remarquable a été réalisé par les agents des services techniques avec la reprise complète de tombes à l'entrée de notre cimetière.

Celles-ci menaçaient tout simplement de tomber tellement elles étaient penchées. Il semblait important de valoriser ces monuments en pierres de taille et de pouvoir les redresser. Ainsi, elles ont été entièrement démontées afin de pouvoir refaire un socle béton à la base, pour permettre une pose parfaite.

Ces tombes sont laissées à l'abandon (des recherches n'ont pas permis de retrouver d'éventuels héritiers). Aucune sépulture n'a eu lieu sur ces concessions depuis au moins 30 ans. ■



Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement,
au Développement durable et
aux Espaces verts



PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

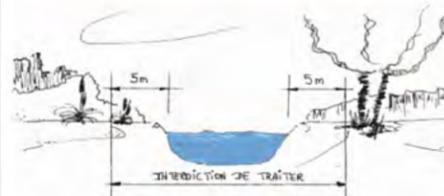
Protégeons notre biodiversité :

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE (DESHÉBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

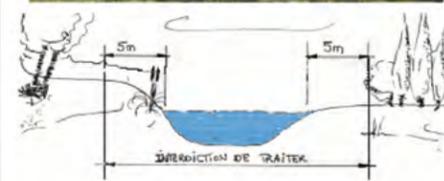
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



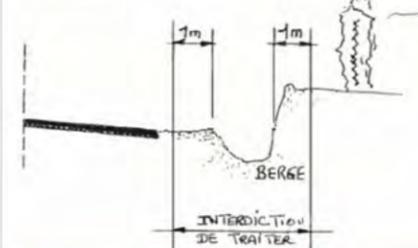
A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN



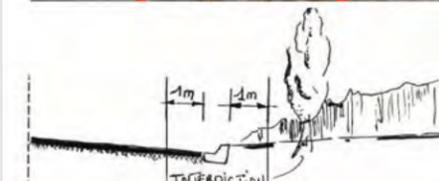
SUR ET A MOINS DE 1 METRE

de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales à ciel ouvert.



SUR ET A 1 METRE

des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



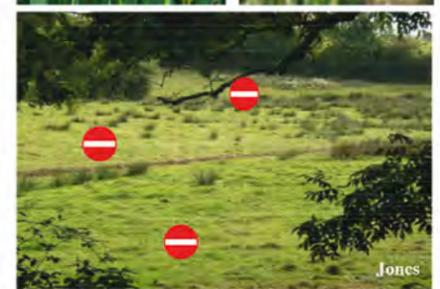
DANS LES ZONES HUMIDES

caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides dont les phrases de risque indiquées sur l'étiquetage comprennent les références ci-dessous, est interdite :



- R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- R 51 : Toxique pour les organismes aquatiques
- R 52 : Nocif pour les organismes aquatiques
- R 53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R 54 : Toxique pour la flore
- R 55 : Toxique pour la faune
- R 56 : Toxique pour les organismes du sol
- R 57 : Toxique pour les abeilles
- R 58 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Exemples de végétation hygrophile :



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs.

peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n°10-DDTM-SER-022 du 17 mars 2010
Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur le site internet : <http://www.vendee.pref.gouv.fr/>

ACTIVITÉS JEUNESSE ET NOUVELLES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

INFORMATIONS SUR LES NOUVELLES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES (NAP) :

Recherche de bénévoles pour aider le personnel sur les maternelles pour la fin de l'année scolaire et la rentrée 2015-2016

Si vous êtes intéressé pour intervenir sur les NAP en tant que bénévole sur un ou plusieurs jours, cela est possible. Vous devez alors vous présenter à la mairie pour un premier échange. En cas de validation, une convention de bénévolat sera établie afin d'encadrer vos interventions, notamment au niveau de notre assurance. Vous devrez également fournir un extrait de casier judiciaire.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le service jeunesse.

INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS JEUNESSE 11-17 ans ETE 2015 :

- Pas de séjour organisé pour cet été
- Les activités jeunesse se dérouleront du 6 au 31 juillet 2015 (pas d'activités en août)
- Les plaquettes seront disponibles début juin. ■

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le service jeunesse au 02 51 05 87 87 ou 06 35 50 61 02
mail : animation.jeunesse@lachaizelevicomte.com

GROUPE SCOLAIRE PIERRE PERRET

Ce début d'année a été marqué par l'inauguration de la nouvelle école. Les vicomtais ont ainsi pu découvrir la qualité des installations et l'utilisation pédagogique de l'outil informatique. En effet, vidéoprojecteurs et ordinateurs portables ont été largement sollicités.

Les portes ouvertes de maternelle ont quant à elles permis aux élèves de montrer à leurs parents ce qu'ils font et aux nouvelles familles de prendre contact avec les futures enseignantes de leur enfant.

L'école poursuit son ouverture sur le monde. Depuis plusieurs années déjà, l'enseignement de l'anglais dès le CP était de mise à l'école Pierre PERRET. Mais cette année, des professeurs de collège sont intervenus auprès des plus grands pour leur faire découvrir le chinois et l'allemand. Langues qu'ils pourront apprendre dès leur entrée au collège grâce aux classes bilingues.

Désormais ancré dans les manifestations culturelles incontournables de la commune, le « Printemps des Artistes » a permis à tous les élèves d'aller à la rencontre des artistes. Les visites furent rythmées par le plaisir de reconnaître les représentations des peintures figuratives, de s'interroger devant des œuvres abstraites et de s'émerveiller devant les réalisations des artisans-esthètes.

Carnaval ! Carnaval ! Les élèves de maternelle vous donnent rendez-vous pour leur traditionnel défilé dans les rues de La Chaize, le mercredi 8 avril au matin. ■

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée. Pour une rentrée en cours d'année, votre enfant doit avoir 2 ans avant le 31 décembre 2015. Pour prendre contact, appelez le 02 51 05 75 97.



ECOLE SAINT JOSEPH

1- LA VIE DE L'ÉCOLE :

- Nous travaillons depuis janvier sur la terre et l'eau avec les élèves de tous les cycles. Des sensibilisations à la protection de notre environnement auront lieu de mars à juin avec la Cicadelle (autour de l'eau) et Trivalis (autour du tri des déchets et du recyclage).
- Depuis le début de l'année les élèves participent à des ateliers philos pendant lesquels la parole est libérée. Les enfants sont répartis en groupe de cycle et peuvent discuter sur des thèmes à leur portée comme le goût de l'effort, le bonheur et la liberté.
- Les élèves de GS-CP et de CE1-CE2 ont bénéficié de séances de piscine à Saint Florent des Bois.
- Les élèves de maternelle (PS – MS – GS) participeront à une classe découverte à Noirmoutier les 8 et 9 juin prochain.
- Les élèves de cycle 3 préparent le projet « chantemai » qui aura lieu le lundi 4 mai au Poiré sur Vie.

2- L'APEL ET L'OGEC :

L'APEL et l'OGEC préparent de nouvelles manifestations pour financer les projets pédagogiques et faire les investissements nécessaires. Les animations des associations sont nombreuses. A NOTER :

- La kermesse le 5 juillet 2015
- La « Soirée manoir » le 3 octobre 2015
- Les 180 ans de l'école le dimanche 11 octobre 2015 ■

INSCRIPTIONS :

- Inscription possible à tout moment de l'année.
- Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.
- Les parents des enfants nés en 2012 ou en 2013 peuvent

prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet :

- Tel 02.51.05.81.07 ou par mail : epmlcv@wanadoo.fr

LE RESTAURANT SCOLAIRE PRIMÉ POUR SA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Durant le mois d'octobre, notre restaurant scolaire a participé à l'opération « tous unis contre le gaspillage ».

Challenge organisé par « Unilever Food Solutions », les déchets du restaurant ont été pesés durant 3 jours : déchets de stockage, déchets de préparation et déchets alimentaires à la fin de chaque service. Ainsi, grâce aux efforts de l'équipe du restaurant scolaire et des enfants, c'est une moyenne de 36 grammes de déchets alimentaires par enfant qui a été enregistré à la fin de chaque service, et 8 kg de déchets non alimentaires.

Le restaurant scolaire a été primé par la société Unilever pour ses excellents résultats de lutte contre le gaspillage alimentaire et cité dans la revue « Le Chef » en novembre dernier.

Au nom du conseil municipal, nous tenons à féliciter l'ensemble de l'équipe du restaurant scolaire et les élèves vicomtais pour ce beau résultat collectif. La protection de l'environnement est l'affaire de tous et chacun de nos gestes compte. L'opération reconduite l'an prochain nous permettra donc de confirmer ces efforts. ■



ETAT CIVIL

Seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cet état-civil.

Naissances - 2015

GRELIER Silas	06/02/2015	La Grande Fouinière
PETRAUD Camille	14/02/2015	41 rue des Chardonnerets
HERMOUET Aaron	30/01/2015	9 rue Léonard de Vinci
BERTHELOT GRELET Savanna	23/01/2015	4 rue des Mésanges
DERRIEN Lanna	19/01/2015	3 rue des Noyers

Naissances - 2014

FRICONNEAU Laura	11/12/2014	4 La Haute Tournerie
LE HAZIF Apolline	15/12/2014	22 rue des Mésanges

MORINIERE Emma	21/11/2014	7 rue du Chenil
BONNIN Zoé	12/11/2014	8 rue du Puits
MAIGNÉ Clément	07/11/2014	Bellevue
SARRAZIN Nolan	29/10/2014	3 rue de la Blanchisserie
COURVAL Arthur	22/10/2014	42 rue du Marillet
GREAUD Diego	21/10/2014	8 La Grande Fouinière
GORSIC Côme	21/10/2014	5 rue de Pot de Vin
BERTRAND Ilan	18/10/2014	11 impasse des Vtes de Thouars
SORIN Nathan	02/10/2014	12 rue de la Bliinière

Décès - 2015

LE PROVOST (QUINTIN) Denise	11/01/2015
BESSONNET Joseph	14/01/2015
TOURANCHEAU Michel	13/01/2015
MARTINEAU (BOUCARD) Marie	18/01/2015
BOURON (TOURANCHEAU) Louis	22/01/2015
CHACUN (POUPIN) René	26/01/2015
COTTREAU Claude	01/02/2015
TOURNOIS Richard	06/02/2015
GREAU (PEROCHEAU) Colette	14/02/2015
BERNON Jérôme	18/02/2015
DELAGE (GAUDISSARD) Françoise	01/03/2015
POTIER (BALLANGER) Lucienne	01/03/2015
BONNIN (CARTERON) Henriette	03/03/2015
OBLÉD Marcel	09/03/2015

DELAUVAUD (MOREAU) Jacqueline	10/03/2015
POIRIER Michel	11/03/2015
BONNET Jean-Luc	12/03/2015
NICOLLEAU (CREPEAU) Renée	21/03/2015
PIVETEAU Marc	21/03/2015

Décès - 2014

PONDEVIE (DESCHAMPS) Suzanne	31/10/2014
YOU (MARIONNEAU) Georgette	06/11/2014
PUAUD Maurice	21/11/2014
GILES (BOSSOREIL) Jeanne	25/11/2014
DUBOIS Lucien	06/12/2014
BAUSSAY (FOLLIOU) Solange	17/12/2014
TESSIER (CHARRIER) Mauricette	12/12/2014
PORCHER Yvonne	22/12/2014
BERTRAND Léandre	29/12/2014

MANIFESTATIONS

Samedi 30 mai	CAUET sur scène « Encore un tour » Association Vicomtaise de Jumelage
Dimanche 31 mai	Vide grenier (vallée des Impériales) L'Union de La Chaize et de La Limouzinière
Samedi 13 juin	Soirée spectacle avec le groupe Basque "LOUS CAMES DE BOY DE SEGOSA" Le Tabouret Vicomtais / Familles Rurales
Samedi 13 juin	2 ^{ème} Rando du Marillet A la découverte des ponts mégalithiques Communes de La Chaize le Vicomte Thorigny, Saint Florent des Bois
Samedi 20 juin	Journées Patrimoine de Pays, les traces du moyen âge à La Chaize, à travers un circuit-visite des restes du moyen âge, une exposition photos et un repas médiéval à Bel Air Arts et Patrimoine Vicomtais
Dimanche 21 juin	Fête de la musique Associations musicales de La Chaize
Vendredi 26 juin	Fête de l'école Pierre Perret
Samedi 27 juin	Accueil des nouveaux vicomtais
Dimanche 05 juillet	Kermesse de l'école St Joseph
Dimanche 12 juillet	Olympiades Vicomtaises - Feu d'artifice Comité des Fêtes
Samedi 25 et dimanche 26 juillet	Fête de la Nature Chasse et Pêche
Dimanche 16 août	Bal - Club du 3 ^{ème} Âge et de l'Amitié Vicomtais
Dimanche 06 septembre	Vide grenier (2 roues) Moto Quad Vicomtais
26 septembre	Vide-grenier de la Foire Commerciale - Zone Industrielle
Samedi 26 et Dimanche 27 septembre	Foire Commerciale « Thomas Voeckler » - Zone industrielle devant chez BH
27 septembre	Finale du Challenge Thomas Voeckler

Déviation sur la ligne V



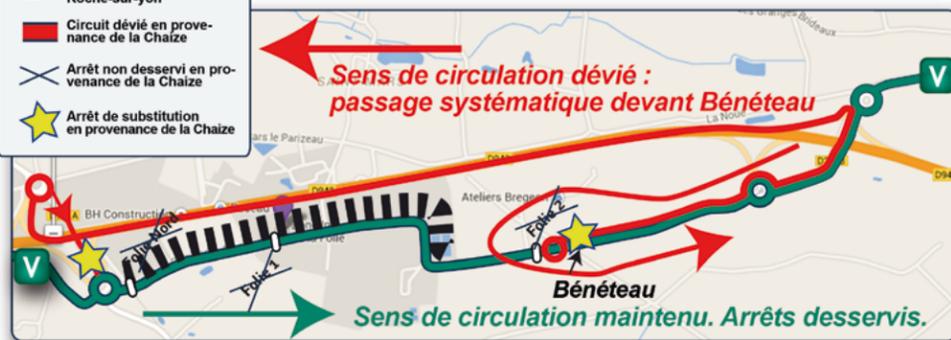
> **En raison de travaux dans les zones de la Folie 1 et 2, la ligne V est déviée du mardi 7 avril au vendredi 5 juin 2015.**

> **Les arrêts Folie Nord, Folie 1 et Folie 2 ne pourront être desservis dans le sens vers La Roche-sur Yon.**

> *Merci de vous reporter aux 2 arrêts de substitution situés devant l'usine Bénéteau ou entre le pont et l'arrêt Folie Nord.*

Du 7 avril au 5 juin

- |||| Voie en travaux vers La Roche-sur-yon
- Circuit dévié en provenance de la Chaize
- ⊗ Arrêt non desservi en provenance de la Chaize
- ★ Arrêt de substitution en provenance de la Chaize



Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.



ESPACE impulsyon
3 galerie de l'Empire, entrée 3 place Napoléon.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h



VISITES GUIDÉES

Samedis 11 et 18 juillet, 01 et 08 août
Visite de l'église romane à 18h00

Vendredis 24 juillet et 21 août
« Si La Chaize m'était contée », balade contée dans le bourg



La mairie
4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
Tél. 02 51 05 70 21 - Fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie@lachaizelevicomte.com
site internet : www.lachaizelevicomte.com

Devenez fan de la commune sur Facebook
Flashez ce code et accédez à notre site internet



Directeur de la publication
Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21
Tirage 1600 exemplaires

Création et impression :
Imprimerie SOULARD
Parc d'Activités Les Charmettes
85140 LES ESSARTS - Tél. : 02 51 62 84 93

Imprimé sur papier répondant aux normes PEFC